

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 09 avril 2024

L'an deux mille-vingt-quatre, le neuf avril, à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques HURLUS, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le vingt-sept mars.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents :**

Du point n°1 au point n°5 : 27  
Du point n°6 au point n°8 : 28  
Du point n°9 au point n°10 : 27  
Au point n°11 : 28  
Du point n°12 au point n°14 : 29  
A partir du point n°15 : 30

**Nombre de pouvoirs : 9**

Du point n°1 au point n°8 : 9  
Du point n°9 au point n°10 : 8  
Au point n°11 : 7  
Du point n°12 au point n°14 : 8  
A partir du point n°15 : 7

**Nombre de votants :**

Du point n°1 au point n°5 : 36  
Du point n°6 au point n°8 : 37  
Du point n°9 au point n°11 : 35  
A partir du point n°12 : 37

Etant précisé que du point n°32 à n°45 : 36 (le Président ne prenant pas part au vote des comptes administratifs)

**Étaient présent(e)s :**

Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel (à partir du point n°11), Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique (à partir du point n°15), M. DEHAENE Michel, M. DELABRE Aimé, Mme DERONNE Véronique (à partir du point n°6), Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé, M. MOUQUET Denis (du point n°1 au point n°8 puis à partir du point n°12), M. PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. SÉRÉ Soarey, Mme THERON Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claude, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. BODART Michel, pouvoir donné à Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse (jusqu'au point n°10 inclus)  
M. BOONAERT Jean-Philippe, pouvoir donné à M. MOUQUET Denis (sauf du point n°9 au point n°11 inclus)  
Mme DE SWARTE Marie-Dominique, pouvoir donné à Mme HERDIN Andrée (jusqu'au point n°14 inclus)  
Mme DEBAISIEUX Nathalie, pouvoir donné à Mme FERMENTEL Geneviève  
Mme DUHAYON Monique, pouvoir donné à M. DEHAENE Michel  
Mme EVRARD Monique, pouvoir donné à M. MAHIEU Philippe  
M. RAVET Pierre-Luc, pouvoir donné à M. THOREZ Jean-Claude  
M. VANECLOO Serge, pouvoir donné à M. DELABRE Aimé  
Mme VILLE Augustine, pouvoir donné à M. HENNEON François-Xavier

**Absents excusés :**

Mme BERTRAND Dorothee (a donné pouvoir à Mme LORPHELIN Martine absente)  
M. BOONAERT Jean-Philippe (du point n°9 au point n°11 inclus)  
M. DELVALLE Jean  
Mme DERONNE Véronique (jusqu'au point n°5 inclus)  
M. FICHEUX Bruno (a donné pouvoir à M. LORIDAN Bernard absent)  
M. LORIDAN Bernard  
Mme LORPHELIN Martine  
M. MOUQUET Denis (du point n°9 au point n°11 inclus)

**Secrétaire de séance :** M. DELABRE Aimé

## Délibération n°2024D064 - Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Budget REOM, adoption du compte administratif 2023.

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

Monsieur le Président ayant quitté la salle, le Conseil communautaire sous la présidence de Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président aux finances, délibérant sur le Compte Administratif 2023, joint en annexe de ce dossier de synthèse, dressé par Monsieur Jacques HURLUS, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi en euros :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	576 797,85 €		-19 063,24 €	557 734,61 €
Fonctionnement	5 553 067,29 €		-887 727,35 €	4 665 339,94 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 129 865,14 €</b>		<b>-906 790,59€</b>	<b>5 223 074,55 €</b>

*Pour information, le montant des restes à réaliser 2023 qui seront repris au BP 2024 s'élèvent à :*

- *en dépenses :*
  - *au chapitre 16 : 700,00€*
  - *au chapitre 20 : 324,00€*
  - *au chapitre 23 : 1642,80€*

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

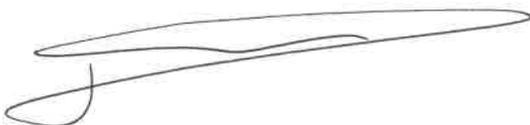
Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (36 voix) la proposition ci-dessus.**

A La Gorgue le 09 avril 2024,  
Pour extrait conforme au registre,

**Le Secrétaire de séance,**

**Aimé DELABRE**



**Le Premier Vice-Président,**

**Philippe MAHIEU**

